



DECISION 2023-50

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée du 20 avril 2023 passée entre la Commune de Contzles-Bains et la Communauté de Communes de Cattenom et Environs pour la fourniture de candélabres dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux aériens à Contz-les-Bains, route du Vin,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1:

Le marché de travaux « ERA/VICC – Contz-les-Bains – route du Vin » est conclu le 3 juillet 2023 avec le groupement solidaire CITEOS / INEO RESEAUX EST à 57970 BASSE-HAM, pour un montant de 741 391,19 € H.T. soit 889 669,43 € T.T.C.

Article 2:

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 3 juillet 2023

Le Président Michel PAQUET

